

# LA MAIRIE

**LE BULLETIN MUNICIPAL DE FONTENAY-LES-BRIIS**



[www.mairie-fontenay-les-briis.fr](http://www.mairie-fontenay-les-briis.fr)



N°124 - Mai 2015

**1er WeekEnd'ART**

**3****Le Mot du Maire****6****Municipalité**

- l'Echo du Conseil
- Budget
- Commémoration
- Environnement
- Informations Pratiques
- Social
- Office du Tourisme CCPL
- Sécurité
- Caisse des Ecoles
- Les Marronniers
- Affaires Culturelles
- Ecole Georges Dortet

**20****Associations**

- M.J.C. La Grange
- Hockey Club du Trèfle
- Club Omnisport Fontenay
- Les Amis des Chats de Bligny

**27****Agenda****28****Infos Pratiques**

Directeur de la publication :  
Léopold LE COMPAGNON

Composition :  
Mairie de Fontenay les Briis

Impression :  
CCPL

N° ISSN en cours

Dépôt légal 3<sup>eme</sup> trimestre 2015

**ANNEXE (page volante #1): Les TAPS**



**Léopold LE COMPAGNON**  
Maire de Fontenay-Lès-Briis  
Vice Président de la CCPL

Lors de la campagne des élections municipales, en 2014, nous n'avions pas imaginé que la crise économique aurait touché aussi sévèrement les budgets communaux. Nous sommes nombreux à penser que lorsqu'il est nécessaire de faire des efforts, tout le monde doit contribuer, mais à juste proportion. Lorsque l'Etat diminue les dotations de toutes les collectivités, il envoie un signe fort, montrant qu'il est nécessaire de «réduire la voilure». Cependant, une diminution de cette ampleur, sur une année budgétaire est suicidaire pour de nombreuses communes. Certaines ne peuvent même plus rembourser leurs emprunts. Un certain nombre dans notre Département sont dans le rouge, et ont été mises sous surveillance. Pour ce qui nous concerne, c'est près de 60 000€ de diminution au total que notre budget doit supporter sur une seule année budgétaire. Du côté des augmentations, bien entendu, celles

des cotisations, et pour faire bonne mesure, l'Etat nous prélève de l'argent pour le remboursement de la dette qu'il a lui-même contracté depuis plusieurs décennies. Enfin le Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, qui redistribue de l'argent des Communes dites «riches», vers les Communes «pauvres» va nous coûter cette année autour de 30 000 € (nous le saurons en juin).

Pour faire face à ces nouvelles contraintes, nous avons été amenés à augmenter les taxes communales. Vous trouverez en pages intérieures, un article relatant l'évolution des taxes communales sur les 20 dernières années. Cette augmentation limitée apporte au budget une recette de 12 765 €. Le complément de diminution de notre budget sera comblé par les économies trouvées sur de nombreuses activités, avec en particulier un report de tous nos investissements. Cette situation ne peut perdurer bien longtemps puisque 70% des investissements dans notre pays émanent des collectivités. C'est donc l'emploi qui serait aussi touché.

Dans un tout autre domaine, les travaux de mise en œuvre de l'assainissement des hameaux de la Vallée se poursuivent avec leur cortège d'aléas. Coupures de voirie, difficultés dans le ramassage scolaire, retards de chantier, augmentation des coûts; là aussi, nous traversons la partie la plus difficile de cet énorme chantier. Rassurons-nous! Dans quelques mois, finies les fosses septiques bouchées, les odeurs nauséabondes; enfin une rivière qui commence à revivre, et surtout, une égalité de traitement vis-à-vis de tous les Fontenaysiens.

Cette morosité ambiante, que l'on retrouve chez nombre de nos voisins, ne doit cependant pas nous empêcher de profiter de notre belle Commune et de son environnement.

Bien cordialement

**Extraits du Conseil Municipal du 3 mars 2015****Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire 2015 (SENAT) pour l'acquisition de trois structures de jeux à installer**

- 2 dans le périmètre des Marronniers (5 546,75 € HT et 8 419 € HT)
- 1 dans l'aire de jeux de l'école primaire (7 075 € HT)

**Versement des indemnités de fonctions au maire, aux maires-adjoints, aux conseillers délégués : modificatif.**

Leurs montants sont fixés à

- 39,91 % de l'indice brut 1015 pour le Maire
- 13,40 % de l'indice brut 1015 pour les 5 Maires Adjoints
- 2,65 % de l'indice brut 1015 pour 5 Conseillers Délégués
- 5,30 % de l'indice brut 1015 pour 1 Conseiller Délégué.

**Instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.**

- Retrait d'une journée sur le capital RTT de 5 jours pour les agents à temps complet
- Travail de 7 heures supplémentaires dans l'année pour les agents à temps non complet ne bénéficiant pas de RTT.

Ces 7 heures et la journée RTT seront proratisées par rapport au temps de travail de chaque agent.

**Immeuble présumé vacant et sans maître cadastre B244 et susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine communal : autorisation de prendre l'arrêté correspondant.****Immeuble présumé vacant et sans maître cadastre B193 et susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine communal : autorisation de prendre l'arrêté correspondant.****Rétrocession au Syndicat de l'Orge des parcelles communales G0113 et G0114, à l'euro symbolique.****Acquisition d'une partie du terrain cadastré C1063 pour rétablir l'usage de la sente n° 10 assurant la liaison entre le Bourg à l'est et la rue de Bligny à l'ouest.**Rachat à Mr. Turmel au prix de 125 €/m<sup>2</sup>.**Questions diverses :**

Le débit internet ADSL étant insuffisant sur de nombreux hameaux, la CCPL, en partenariat avec le Conseil Général, prévoit une montée en débit sur un délai d'environ 16 mois, pour obtenir avant l'été 2016, le Triple Play (téléphone, internet, télévision). Les hameaux concernés sont : Bel Air, Quincampoix et Soucy.

Mr. Lavaud, Conseiller municipal, fait état de **difficultés rencontrées par les usagers sur les lignes de transport 3905 et 3918 de la SAVAC**, suite à une restructuration et à la modification ou la suppression de certaines navettes. La CCPL sera contactée à ce sujet.

Mr. Long, Maire Adjoint, souligne les difficultés rencontrées par le STIF et la SAVAC dans l'organisation des transports pendant les travaux de voirie et d'assainissement aux hameaux de la Charmoise, la Soulaudière, Arpenty et la Roncière.

**Extraits du Conseil Municipal du 2 avril 2015****Budget communal 2014 : approbation du compte administratif****Section de Fonctionnement**

Mandats émis	1 438 511,21 €
Titres émis	<u>1 535 814,79 €</u>
Résultat de l'exercice	97 303,58 €
Report résultat 2013	<u>451 753,69 €</u>
Résultat de clôture 2014	549 057,27 €

**Section d'Investissement**

Mandats émis	1 001 841,03 €
Titres émis	<u>286 888,50 €</u>
Résultat de l'exercice	- 714 952,53 €
Report résultat 2013	<u>- 19 579,33 €</u>
Résultat de clôture 2014	- 734 531,86 €
Restes à réaliser	<u>228 502,45 €</u>
Résultat cumulé	- 506 029,41 €

**Budget communal 2014 : adoption du compte de gestion dressé par le receveur municipal****Budget communal : affectation du résultat de l'exercice 2014 au budget primitif 2015 comme suit :**

a) Résultat de Fonctionnement à affecter		549 057,27 €
b) Résultat d'Investissement reporté (D001)	-734 531,86 €	
Restes à réaliser Dépenses	-76 538,35 €	
Restes à réaliser Recettes	305 040,80 €	
Besoin de financement de la Section d'Investissement avec prise en compte des restes à réaliser	-506 029,41 €	
c) Proposition d'affectation		506 029,41 €
Section d'Investissement (R1068) - Report à nouveau créateur section de Fonctionnement (R002)		43 027,86 €

**Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015, afin de pourvoir à une insuffisance de 921 519 €, soit :**

- 14,12 % : taxe d'habitation
- 17,41 % : taxe foncière bâti
- 65,69 % : taxe foncier non bâti.

**Vote du budget primitif 2015 M14**

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	1 074 478,63 €	1 074 478,63 €
<b>Fonctionnement</b>	1 555 778,86 €	1 555 778,86 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 630 257,49 €</b>	<b>2 630 257,49 €</b>

**Adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes pour la restauration scolaire.**

**Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée D444** appartenant à Mr et Mme LE RALLE, au prix de 125 €/m<sup>2</sup>, en vue de l'élargissement et de la sécurisation de la sente rurale attenante permettant aux enfants de rejoindre l'école.

## LE BUDGET COMMUNAL 2015

Les budgets de toutes les collectivités ont été lourdement affectés par les décisions prises par l'Etat. Même si tout le monde peut comprendre qu'il est nécessaire de faire un effort, c'est-à-dire diminuer nos dépenses, l'ensemble des élus, toutes tendances confondues, considère que les mesures prises sont brutales. Pour en juger, quelques chiffres pour notre commune:

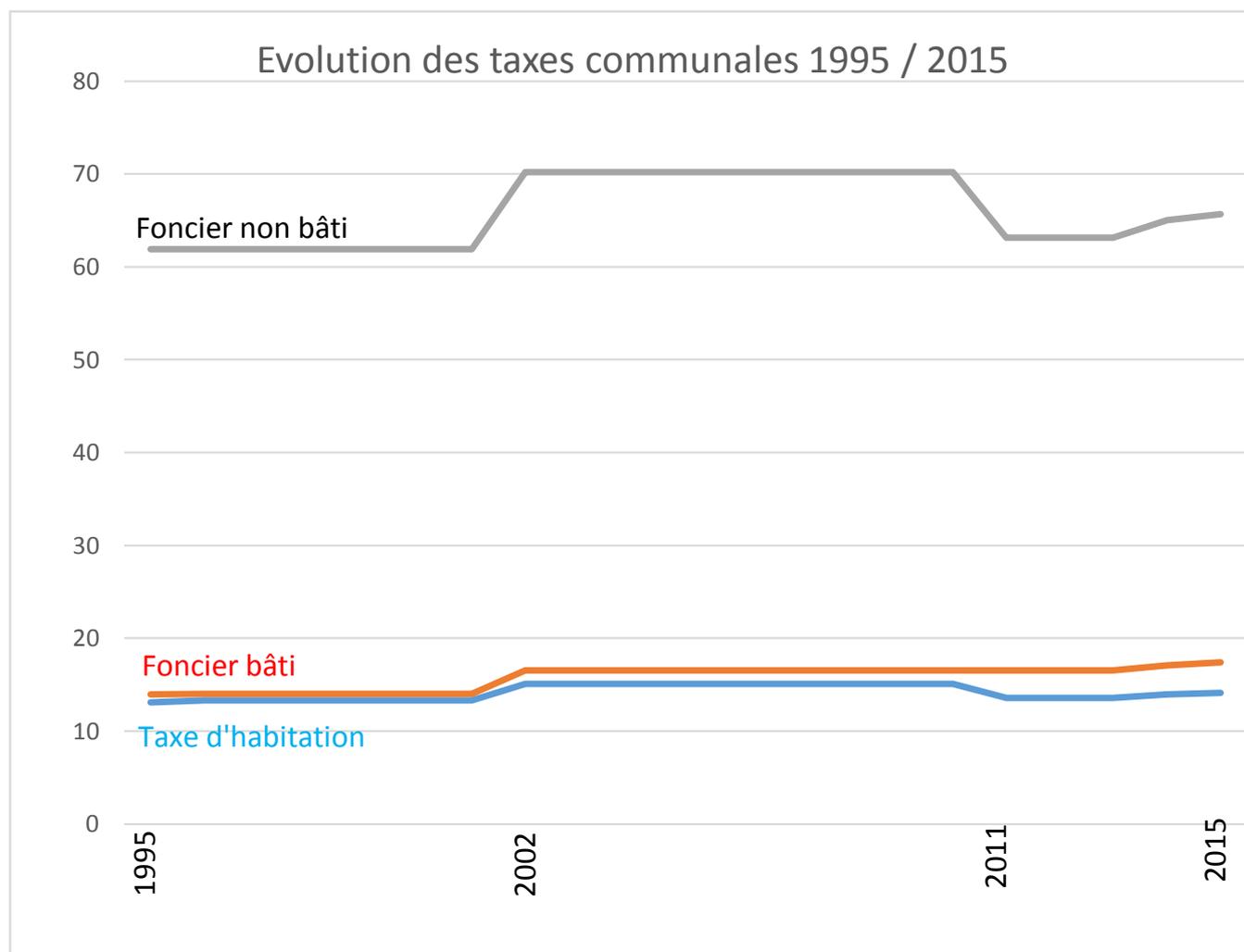
- La dotation forfaitaire a été diminuée de 15,21%
- L'attribution du Fond Départemental de la taxe professionnelle a été supprimée
- L'ensemble du chapitre «Dotations-Subventions-Participations» a été diminué de 11,35% (-32728 €)

A ces mesures s'ajoute le fait que les subventions attribuées pour les investissements des années antérieures sont délivrées avec plusieurs mois de retard, ce qui nous contraint à utiliser une ligne de trésorerie pour faire face à nos engagements, et augmente encore un peu plus nos charges.

Pour faire face à ce défi, il nous a fallu trouver des solutions. Vous le savez, celles-ci sont identiques pour un ménage : il faut diminuer nos dépenses, et tenter de trouver des sources de financement nouvelles. Les dépenses font de leur côté l'objet de sérieuses diminutions. Pour les recettes, nous avons donc décidé d'augmenter les taux de nos trois taxes communales.

Ainsi la taxe d'habitation passe de 13,98% à 14,12% - la taxe sur le Foncier bâti passe de 17,07% à 17,41% et la taxe sur le Foncier non Bâti passe de 65,04% à 65,69%.

Ces augmentations représentent pour le budget communal une ressource de +12 765 €.



Si l'on regarde l'évolution sur les 20 dernières années, c'est une augmentation moyenne annuelle de : +0,53% pour la taxe d'habitation, +1,24% pour le Foncier bâti et +0,30% pour le Foncier non bâti.

## 70<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

A l'occasion de la 70<sup>ème</sup> commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale, ce sont des habitants de la commune très recueillis, dont bon nombre d'enfants, qui se sont retrouvés autour du monument aux morts de notre cimetière. Le discours du maire, notamment, fut écouté avec beaucoup d'attention :



Le 27 avril 1945, les alliés prennent MILAN,  
Le 28 avril, MUSSOLINI est capturé et exécuté,  
Le 30 avril 1945, Adolf HITLER se tire une balle dans la tête. La veille Eva BRAUN, son épouse s'est empoisonnée au cyanure, après avoir testé le produit sur sa chienne.

Le 1<sup>er</sup> mai, GOEBBELS se suicide avec toute sa famille,

Le 2 mai, la bataille de BERLIN s'achève, les redditions se multiplient, l'Amiral DONITZ ordonne à la Marine Allemande de cesser les opérations militaires et retourner à leurs bases respectives.

Le 6 mai, à Reims, sur instruction de DONITZ, le Général JODL offre la reddition de toutes les forces combattantes occidentales, refusée par EISENHOWER,

Le 7 mai, le Général JODL signe les actes de capitulation de l'Allemagne Nazie sans condition,

Le 8 mai, peu avant minuit, l'ensemble des états-majors

signe à la demande des soviétiques, un document semblable. La seconde guerre mondiale est terminée sur le sol Européen.

Les 6 et 9 août les Etats Unis lancent les deux premières bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, accélérant la capitulation de l'Empire Japonais signée le 2 septembre 1945.

Cela fait 70 ans maintenant que ces évènements se sont déroulés. Cela fait 70 ans que chaque année nous célébrons la mémoire de tous ceux qui ont souffert durant cette guerre, de quelque nationalité, ou religion qu'ils puissent être.

Cette commémoration est celle de la fin d'une terrible guerre, celle d'une victoire sur l'idéologie développée par le national-socialisme, celle de la mémoire d'une résistance à la collaboration incarnée par le Général de Gaulle, mais aussi celle d'un espoir exprimé par Robert Schuman dans un discours du 9 mai 1950 où il propose la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier (...) changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.» déclarait-il

Les femmes et les hommes qui ont vécu ce 8 mai 1945, fêtaient la victoire des alliés ; ils pleuraient aussi leurs morts. Ils souhaitaient tous un autre monde, plus juste, plus libre, plus humain.

70 ans après, l'EUROPE est toujours là, malmenée, contestée, cristallisant bien des maux, mais pour nous, synonyme de paix, et d'entente Franco-Allemande. Ce monde nouveau qui est né de cette entente Franco-Allemande n'empêche pas la naissance d'autres problèmes, d'autres violences, d'autres intégrismes, d'autres atrocités. Notre combat pour la paix ne sera jamais terminé. C'est pour cela qu'il est nécessaire de faire appel à l'exemplarité du passé pour faire face à notre avenir, et nous souvenir, en rendant hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont combattu pour que nous soyons encore libres aujourd'hui.

Je vous remercie d'être venus encore nombreux devant ce monument aux morts, pour honorer la mémoire de tous ces patriotes qui ont préparé leur avenir, pour que notre présent soit ce qu'il est.

**Vive la Paix,  
Vive l'Europe,  
Vive la République,  
Vive la France!**



# N'OUBLIEZ PAS D'ETEINDRE LA LUMIERE EN SORTANT!

(d'après l'article du PNR paru dans « Echo du Parc » n° 62 – mars-mai 2014)

Dans le cadre des mesures d'économie, Fontenay a testé la fin de l'éclairage de nuit sur déjà trois secteurs pilotes : la sente piétonne allant du bourg à l'école, la rue de l'ancienne ferme école desservant le bâtiment des Marronniers et le clocher de l'église.

En effet le coût de l'éclairage nocturne d'une commune est évalué à environ 30 % de ses dépenses en énergie. En y associant une adaptation du matériel d'éclairage : ampoules basse consommation, réverbères « éclairant au bon endroit et juste ce qu'il faut », variateurs d'intensité, horloges pour extinction programmée, etc, la suppression de l'éclairage de nuit devrait permettre

- l'amortissement des nouveaux équipements dès la première année
- puis une économie de plusieurs milliers d'euros les années suivantes.

Par ailleurs, curieusement on constate une diminution d'environ 60 % des carambolages dans les rues non éclairées, probablement du fait que, la visibilité étant moins bonne, les conducteurs roulent moins vite.

Les cambriolages ayant lieu de plus en plus souvent en plein jour, une baisse du nombre de ceux-ci a également été enregistrée dans les communes ayant mis en place une extinction totale de leur éclairage de nuit.

A Fontenay, la fin de l'éclairage publique de minuit à six heures du matin sera donc prochainement étendue au centre bourg, puis progressivement à l'ensemble des hameaux de la commune.

## LES SERVICES D'URGENCES

Dans certaines situations, il est nécessaire d'appeler les secours ou de se rendre aux Urgences médicales les plus proches.

D'autres cas ne relèvent pas des services d'Urgences, qu'ils encombrant inutilement, alors qu'ils pourraient attendre la fin du week-end ou la réouverture d'un cabinet médical.

Voici quelques exemples (listes non exhaustives)

### 1) Il convient d'aller aux Urgences pour :

- les douleurs thoraciques diffusant dans le bras gauche, voire jusqu'au poignet
- les saignements importants et les hémorragies
- toute intoxication, empoisonnement, ingestion de produits dangereux
- les diarrhées sanglantes
- un œdème (gonflement) allergique d'apparition soudaine
- une difficulté à respirer, voire une absence de respiration constatée chez un tiers
- les paralysies soudaines partielles
- toute brûlure importante et/ou étendue
- les électrocutions
- toute douleur aiguë, soudaine et localisée (tête, ventre...)
- un corps étranger dans une partie du corps, qu'on n'arrive pas à retirer
- les chutes avec suspicion de fracture
- les accidents de la route, même sans symptôme apparent
- etc.

### 2) Il n'est pas justifié d'aller aux Urgences pour :

- des radiographies sans ordonnance
- un test de grossesse sans raison pathologique particulière
- une vaccination
- des douleurs chroniques durant depuis plusieurs semaines
- toute formalité de type : renouvellement d'ordonnance, prolongation d'arrêt de travail, demande de certificat médical sportif
- etc...

(cf Bulletin municipal de Longjumeau – n° 58 – novembre 2013)

### Mémo :

- 1) **SOS médecin 91**, si nécessaire en l'absence de votre médecin. Tél : 08 26 88 91 91 – 24h/24
- 2) **Pour les urgences médicales graves.**  
Composer le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU).
- 3) **Comment accéder à une pharmacie**
  - En journée les dimanches et jours fériés : les coordonnées de la pharmacie ouverte la plus proche figurent sur la devanture de chaque pharmacie.
  - La nuit, appeler la GENDARMERIE au : 01 64 91 00 30, qui donnera toutes informations utiles.



## Le nouveau CMPP de LIMOURS



Nicole GOAVEC  
Conseillère Municipale

Le nouveau siège du CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE de Limours: 5, rue du Bac, fut inauguré récemment ce 18 avril dernier.

Une équipe de spécialistes : orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, psychiatres y accueille et vient en aide à de jeunes enfant âgés de plus de 3 ans, des adolescents et de jeunes adultes, souffrant de problèmes divers:

- troubles spécifiques du langage oral et écrit
- troubles psychomoteurs
- troubles de la personnalité ou comportementaux (difficultés scolaires, conflits familiaux)
- troubles psychosomatiques...
- crises passagères consécutives à évènements traumatiques
- troubles anxieux ou dépressifs...

Soit une aide à l'éventail très large...

Les prises en charge, au titre de l'Assurance Maladie, sont couvertes par la sécurité sociale.

Contrairement à l'ancien CMPP, situé au centre de Limours, qui manquait de visibilité car vétuste et exigü, ce nouveau centre, à proximité du lycée Jules Vernes, apparait vaste et lumineux. L'architecture de bois, les grandes et nombreuses baies vitrées ouvrant sur la nature, les couleurs toniques de l'ensemble, contribuent à un ressenti chaleureux, dès l'entrée de l'établissement.

La demande de consultation peut être effectuée par la famille, ou le jeune lui-même. Quelques entretiens suffisent parfois à dénouer des difficultés passagères...

CMPP DE LIMOURS  
5, rue du Bac  
91470 LIMOURS  
tél. 01 64 91 12 78

Horaires d'ouverture:  
Lundi 11h - 20h 30  
Mardi, Jeudi 12h - 18h 30  
Mercredi 10h - 19h 30  
Vendredi 14h - 20h-30

L'équipe soignante déplore, toutefois, un problème de raréfaction des transports en commun.

En effet ne serait-ce qu'une navette supplémentaire l'après-midi, permettrait d'honorer plus de rendez-vous pour ceux qui ne disposent pas d'un véhicule personnel à ces heures-là.



## L'office de tourisme du Pays de Limours vous propose :

**12 Juin après-midi :**

### visite du château et du parc d'Yves Lecoq à Villiers-le-Bâcle

Le château de Villiers fut élevé entre 1640 et 1684 par Michel Lucas, Seigneur de Saclay, comte de Châteaufort et familier de Louis XIII, sur les ruines de l'hôtel particulier de Presles.

Composé d'un corps de logis simple et de deux ailes, de style Louis XIII, il est construit en pierres meulières, avec un toit en ardoise et la façade revêtue de briques, dans un parc de 40 ha. Il était entouré de douves, comblées au début du 19<sup>e</sup> siècle.

Le propriétaire actuel est Yves Lecoq, antiquaire, humoriste, imitateur... et fou de patrimoine. Acquis en 1995 en très mauvais état, il a été entièrement restauré, redécoré et remeublé ce château. Des scènes de *Ridicule*, des *Âmes grises*, ainsi que de la série télévisée *Nicolas Le Floch* y ont été réalisées.



## Cet été de nouveau, soyons VOISINS VIGILANTS

Comme chaque année, pendant les vacances avec les maisons ou appartements non occupés, et afin de limiter les risques de cambriolage, la commune propose la mise en place ou le renouvellement, dans les différents quartiers et hameaux, du dispositif **Voisins Vigilants**.

**Le rôle des Voisins vigilants** est d'aider la gendarmerie en exerçant une surveillance sur leur secteur, en repérant et signalant les anomalies : présence d'une voiture inhabituelle, de personnes étrangères au quartier, etc.. Sans, bien sûr, épier les voisins ni non plus intervenir personnellement.

En effet, en cas de flagrant délit, il convient d'appeler directement la gendarmerie.

En cas de simple anomalie, le « voisin référent » pourra être contacté. C'est lui qui avertira alors la personne de la gendarmerie

habilitée à recevoir ces signalements.

### Rappel de la mise en place du dispositif

Les différents secteurs répertorient les volontaires qui acceptent d'assurer le rôle de « référent ».

La mairie, de son côté, organise, en partenariat avec la gendarmerie, une réunion d'information au cours de laquelle seront précisées les procédures que ces référents auront à suivre, ainsi que les coordonnées de la personne à contacter en gendarmerie.

Des affiches plastifiées, disponibles en mairie, seront placardées par les référents de façon bien visible, sur l'un des murs ou poteaux de leur secteur.

N.B. : Chaque information transmise sera traitée par les instances concernées, qui tiendront les Voisins Vigilants au courant des suites données à leurs signalements. En effet, pour que ce système fonctionne, il est nécessaire que l'information circule dans les deux sens

La Caisse des Ecoles organise sa traditionnelle **BROCANTE** le dimanche 14 juin.

En plus de la reconduction de ce qui a fait le succès de cette manifestation depuis de nombreuses années, vous pourrez découvrir un **MARCHE ARTISANAL** au sein de la Brocante ainsi que nombreuses activités pour les enfants.

La restauration sera bien entendu présente avec les "Fameuses Andouillettes de Frédo"!

Nous vous rappelons que cette manifestation est organisée au profit de la Caisse des Ecoles afin de permettre le financement de nombreuses activités pour les enfants de l'école tout au long de l'année.

Les renseignements et réservations peuvent se faire en mairie le samedi matin ou par téléphone au 06 85 91 54 48.



# TROC'SPORT

FONTENAY LES BRIIS



**VENTE MATERIELS  
ET TENUES DE SPORT  
D'OCCASION**



Caisse Des Ecoles



Fontenay les Briis

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015**

au Forum des Associations de Fontenay les Briis  
(salle des Marronniers) organisée par la caisse des écoles

**Renseignements : 06 85 91 54 48**



Ne pas jeter sur la voie publique





## POUR VOS SOIREES, ANNIVERSAIRES la commune de Fontenay-lès-Briis loue sa salle des Marronniers

### Les tarifs :

#### ANNEXE 2 Tarifs des locations en vigueur

Par délibération n° 2067-14 du 6 mars 2014, la Commune de Fontenay-lès-Briis a fixé le tarif de la redevance pour mise à disposition de la salle de réunion avec local traiteur à :

#### • Associations communales : gratuit

#### • Habitants de la Commune

samedi 9h au dimanche 10h (et veille de fête)	400 €
dimanche de 10h30 à 23 h (et jour férié)	250 €
Week-end complet	500 €
Semaine de 16h30 à 9h le lendemain	100 €

(sous réserve de non-occupation par une association ou Mairie)

#### • Habitants de la Communauté de Communes

Samedi 9h au dimanche 10h (et veille de fête)	600 €
dimanche de 10h30 à 23h (et jour férié)	450 €
Week-end complet	800 €
Semaine de 16h30 à 9h le lendemain	200 €

(sous réserve de non occupation par une association ou la mairie)

#### • Habitants extérieurs

samedi 9h au dimanche 10h (et veille de fête)	800 €
dimanche 10h30 à 23 h (et jour férié)	500 €
week-end complet	1000 €
semaine de 16h30 à 9h le lendemain	300 €

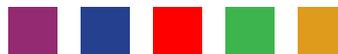
(sous réserve de non occupation par une association ou la Mairie)

Le taux d'acompte est fixé à : **30% du montant de la redevance**

Une caution de **1500 €** sera versée (**500 €** pour associations locales) par chèque établi à l'ordre du Trésor Public au moment de la remise des clés et restitué dans un délai de 8 jours après l'état des lieux.

**Les disponibilités sont consultables en Mairie**





Corinne BERNARD HAMONOU  
Adjointe au Maire  
en charge de la Culture

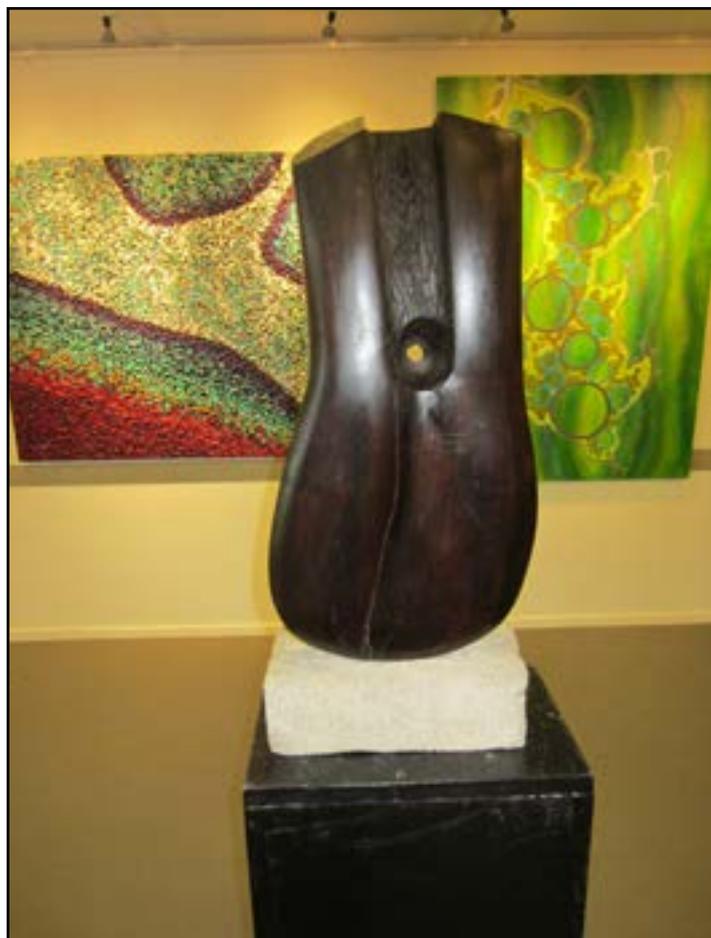
## 1er WEEKEND'ARTS

**S**uccès est sans doute le mot qui qualifie le mieux ce premier **Weekend'Arts** organisé par la municipalité et sa commission culturelle les 11 et 12 avril derniers dans la très agréable salle des marronniers

La volonté d'offrir de la qualité et de la diversité a fait de cette rencontre un événement qui respirait incontestablement le plaisir et l'enthousiasme.

Tout au long du week-end, les visiteurs se sont succédés en nombre afin d'admirer les peintures, les sculptures, les photographies et les céramiques, réalisées par des artistes professionnels tous plus talentueux les uns que les autres.

" Ce qui a vraiment un sens dans l'art, c'est la joie  
Vous n'avez pas besoin de comprendre.  
Ce que vous voyez vous rend heureux ? Tout est là "  
(Constantin Brancusi)







## Classes d'eau à l'école....



Les enseignantes des classes de CP, CE2 et CM1 ont organisé sur deux semaines des activités pédagogiques autour du thème de l'eau :

- Rallye photos dans le village en compagnie de M Long ( adjoint municipal) qui nous a permis de découvrir les circuits domestiques et naturels de l'eau, La source de la Fontaine Bourbon.
- La pêche dans la Charmoise en compagnie de M Pouzergues (Animateur au sein du Parc Naturel Régional de La Haute Vallée de Chevreuse).
- Des ateliers scientifiques sur l'observation de la faune de la rivière.
- Des interviews en classe de professionnels locaux (M Divo , M Sytsma : agriculteurs, M Lefèvre : plombier et M Manganne : ingénieur retraité).
- La visite de stations d'épuration avec l'intervention d'une animatrice du SIVOA (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval).
- La visite de l'étang de M Roux : les écrevisses, les gardons ...

Ce projet a été subventionné par l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui nous a permis d'acheter des livres et du matériel pour les élèves. Nous remercions tous les intervenants qui nous ont aidées.

Pour clôturer ces deux semaines, les parents ont été conviés à une exposition, un diaporama et « une dégustation d'eau » à l'école.

Les enseignantes de CP, CE2, CM1.

### Les timbrés de l'orthographe



Les élèves de CE2 et CM1 ont participé à un concours d'orthographe organisé par les éditions de l'Opportun et la Poste à l'école.

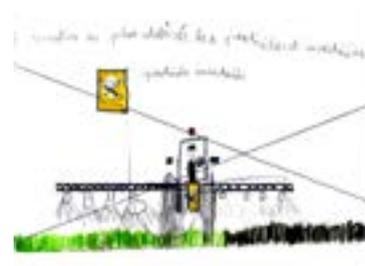
Quelques élèves ont été sélectionnés pour la finale régionale le samedi 28 mars 2015 qui a eu lieu à Paris (université d'Assas).

**Félicitations aux champions !!!**



# La Charte de l'Eau

La charte du citoyen pour l'eau rédigée par les élèves de CE2, encourage chacun d'entre nous à revisiter son usage de l'eau, à devenir un peu plus économe et plus attentif à la préservation de ce patrimoine commun si précieux.



## Charte du citoyen pour l'Eau

Rédigée par les élèves de CE2.

### Pour préserver l'eau de la pollution, il faut:

- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires : pesticides, herbicides, insecticides, engrais.
- Arrêter d'utiliser des produits chimiques.
- Ramasser les déjections d'animaux.

### Pour lutter contre le gaspillage, je dois :

- Ne pas laisser l'eau couler lorsque je me savonne les mains ou le corps.
- Ne pas jouer avec l'eau (éviter d'utiliser une piscine individuelle)
- Prendre une douche plutôt qu'un bain.
- Ne pas arroser les pelouses.
- Choisir des fleurs qui ne consomment pas beaucoup d'eau.
- Ne pas tirer la chasse d'eau inutilement.
- Ne pas acheter d'eau en bouteille mais préférer l'eau du robinet qui est de bonne qualité à Fontenay-les-Briis.
- Ne me servir que de la quantité nécessaire à mes besoins.
- Récupérer les eaux de pluie pour arroser.

### Pour contribuer localement à la protection de l'eau, nous devons tous:

- Ne pas jeter de déchets dans le lavabo comme l'huile de friture.
- Ne pas abuser de produits ménagers et utiliser plutôt le vinaigre blanc.
- Participer au nettoyage de printemps.

## La liberté... en poésie par les élèves de Ce2

Suite aux évènements contre le journal Charlie Hebdo et la liberté de la presse, les élèves ont manifesté leur incompréhension et ont souhaité exprimer leur idée de la liberté à travers la poésie.

En voici quelques morceaux choisis :

La liberté,  
C'est le droit de s'exprimer, de se moquer avec des dessins.  
Avec des dessins, on peut se moquer gentiment  
On n'a pas le droit de tuer les humains.  
Il ne faut pas tuer : on est tous des humains.  
Peu importe la couleur qu'on a !  
On est tous des humains,  
On doit respecter la loi.  
La liberté d'expression,  
On a le droit de s'exprimer  
En gentillesse.

Loïc Vancaeraynests

Liberté,  
C'est vouloir de la compagnie.  
Liberté,  
C'est partir dans la montagne seule.  
Liberté,  
C'est vivre en paix sans bataille, sans tuer.  
Liberté,  
C'est les droits de l'homme.  
Liberté,  
C'est vouloir ne pas mourir.  
Liberté,  
C'est vouloir rester en vie.

Nessrine Achnifs

Liberté,  
C'est vivre en paix avec la Terre.  
Liberté,  
C'est la joie d'écrire.  
Liberté,  
C'est le bonheur de soi et des autres.  
Liberté,  
C'est libre d'aller au bout de la Terre.  
Liberté,  
C'est voguer sur la mer.  
Liberté,  
C'est être aimé.  
Liberté,  
C'est aussi rigoler.  
Liberté,  
C'est dessiner.  
Liberté,  
C'est la joie d'apprendre.  
Liberté,  
C'est tout simplement ma vie.

Lola Dubois

Liberté,  
C'est faire ce qu'on veut sauf être raciste.  
De n'importe quelle couleur : noir, blanc, marron,  
L'important c'est d'être libre.  
Que tu sois gros ou mince,  
L'important c'est d'être libre.  
Qu'on soit laid, beau ou handicapé,  
L'important c'est la liberté.

Lukas Gaulin

Liberté,  
C'est vivre en paix dans la journée  
et travailler.  
Liberté,  
C'est s'amuser et jouer.  
Liberté,  
C'est la joie et le bonheur.

Gabriel Fort

Liberté,  
C'est vivre en paix  
Et s'entendre avec les autres.  
Liberté,  
C'est d'aider ceux qui ont besoin d'aide.  
Liberté,  
C'est rêver tant qu'on le peut.  
Liberté,  
C'est aimer les autres,  
Mêmes s'ils sont différents.  
Liberté,  
C'est vivre en joie et bonheur.

Melinda Alves

Liberté,  
C'est voler dans les airs.  
Liberté,  
C'est écrire pour être respecté.  
Liberté,  
C'est travailler sans s'arrêter.  
Liberté,  
C'est vivre en paix, liberté d'oublier, liberté de parler.  
Liberté,  
C'est vivre et s'amuser.  
J'ai envie de vous dire : liberté...

Clément Chasselon

Liberté,  
C'est nager dans le paradis.  
Vivre en paix avec les uns et les autres.  
Ne pas tuer les uns et les autres  
Vivre tranquillement sans personne qui assassine les autres.  
Liberté,  
Je vivrai avec vous et vous vivrez avec moi  
Sans se taper, sans se tirer dessus.  
Liberté,  
C'est aller d'un pays à l'autre sans se faire assassiner.  
Il faut être heureux et vivre en liberté.  
On peut faire des choses qu'on aime pour se faire plaisir.  
Liberté,  
C'est jouer à des jeux avec des amis : ça nous fait plaisir.  
Il faut vivre avec la Terre en liberté.

Paul Guillets

Liberté,  
C'est vivre en paix avec la Terre et la famille  
Liberté,  
C'est de dire ce que l'on veut  
Liberté,  
C'est d'écrire ce que l'on veut  
De dessiner ce que l'on imagine  
Liberté,  
C'est de partir comme on le veut  
D'écouter les oiseaux, le vent,  
Liberté,  
C'est de chanter, de parler, de s'exprimer.  
Liberté,  
C'est d'aimer, d'écouter, de toucher  
Et d'être aimé.  
Liberté,  
C'est les fleurs, la faune et la flore.  
Liberté,  
C'est le monde, la vie, le pays, les paysages.  
Liberté d'expression

Liberté,  
C'est les montagnes, les champs, chiens, chats, le ski, la balançoire, le trampoline, la piscine,  
Les sœurs, les frères, les parents, l'apprentissage, l'école.  
Liberté,  
C'est le rêve, la forêt, la peinture.  
Liberté.

Johanne Brunel

Liberté,  
C'est la joie.  
Liberté,  
C'est jouer.  
Liberté,  
C'est la vie surtout.  
Liberté,  
C'est de vivre en paix.  
Liberté,  
C'est la nature, les animaux.  
Liberté,  
C'est l'amitié.  
Liberté,  
C'est être gentil.  
Liberté,  
C'est faire des activités.  
Liberté,  
C'est apprendre.  
Liberté,  
C'est rire avec des amis ou en famille.  
Liberté,  
C'est faire de l'art plastique.  
Liberté,  
C'est lire.  
Liberté,  
C'est le temps.  
Liberté,  
C'est l'école.

Manon Fiquet

Liberté,  
C'est partir dans le monde.  
Liberté, liberté c'est vivre en paix.  
C'est partir retrouver nos amis  
En souriant pour la vie.  
Liberté, c'est beau  
Comme un oiseau.  
Liberté,  
C'est dire ce que l'on veut  
Et exprimer nos mots en respectant la loi.  
C'est très, très beau.  
Liberté,  
C'est se lâcher.  
Dans le monde pour toute la vie.  
Et sur tous les murs du monde  
Je vois « liberté » écrit.  
J'aimerais dire à tout le monde  
Que liberté c'est l'équilibre du monde.  
Liberté, on t'a pris pour toujours.  
Vivre en paix, c'est le bon mot pour dire  
« Liberté ».

Matis Temmass

Liberté,  
C'est de nager dans la rivière gelée.  
C'est la liberté, voilà c'est ma vie !  
Liberté,  
C'est de courir dans la forêt sombre !  
Liberté,  
C'est d'apprendre en s'amusant  
Je voudrais que les pays soient comme des frères !  
Liberté,  
Sois à la Terre entière !  
La guerre est forte.  
La paix est faible.  
Liberté,  
C'est ne pas être raciste dans la vie.  
Liberté,  
C'est de traiter les personnes avec respect.

Elodie Paradians

Fête de la  
**MUSIQUE**  
21 JUIN

**Fontenay les Briis**  
**Cour de la Mairie**

**dimanche 21 juin**  
**à partir de 17h00**

**Petite restauration et buvette sur place**



**Renseignement - Organisation :**  
**Thierry : 01.64.92.23.74 - [contact@cdf-fontenay.fr](mailto:contact@cdf-fontenay.fr)**





## Maison des Jeunes et de la Culture

### SOIRÉE CABARET - UNE BELLE SOIRÉE -



Le **14 mars** dernier une soixantaine de personnes était présente pour assister à la soirée Cabaret organisée par la MJC dans la nouvelle salle des Marronniers.

Pour l'occasion nous avons redécoré la salle et la pièce, avec la scène spécialement installée, ses lumières tamisées, les ballons accrochés un peu partout, les nappes rouges, les fleurs, les bougies, les rideaux .... avait belle allure.

Emmenés par une étourdissante **Mamz'elle Viviane** (photo) dans le rôle de Madame Loyale mais aussi chanteuse, danseuse de claquettes et de french cancan, les artistes se sont succédés.

**Marty et Miss Dee**, les danseurs de charleston..., **Laurent CRESPO**, le magicien, dans ses numéros de mentalisme et d'hypnose, les **Divalala et Raphou** avec leurs chansons d'amour revisitées, nous ont fait passer un excellent moment.

**De l'avis général, CE FUT UNE TRÈS BELLE SOIRÉE !**



### CONCERT - CE FUT UN CONCERT VOCAL DE QUALITÉ !



Le **dimanche 12 avril**, en l'église Saint-Martin de Fontenay-lès-Briis, **25 choristes du groupe « LAETA' VOCE »** ont interprété des œuvres variées très appréciées du public venu nombreux.

Les choristes venus de Paris étaient ravis de passer dans la région et de voir le centre de notre village.

**Pour clore ce bel après-midi, un pot fut offert par la MJC.**

#### A savoir

Nous tenons à vous informer que nous avons dû annuler, faute de participant, les activités ponctuelles suivantes organisées durant les congés scolaires de février et de Pâques, le stage d'origami, la sortie à l'aquarium de Paris, l'après-midi jeux géants et l'un des 2 stages de modelage.

## STAGE DE THÉÂTRE ENFANTS



« ILS RÉÉCRIVENT L'HISTOIRE DE PETER PAN »

**D**u 20 au 24 avril, lors de la première semaine des vacances de printemps, six enfants ont participé à un atelier théâtre

■ Proposé par la MJC, celui-ci était animé par la Compagnie des Inspirés (Janvry).

L'objectif : en une semaine inventer un scénario, écrire et apprendre afin de faire une représentation publique le 24 avril, dans la salle des Marronniers.

Ce 24 avril, tout y était : le public (parents et amis), le décor (repère de pirates) et les enfants fin prêts et très fiers de présenter leur œuvre. Après la représentation les applaudissements furent nourris, tant pour les enfants que pour les comédiens qui les ont dirigés.

Une belle expérience qu'ils sont prêts à recommencer.

## EN JUIN SORTEZ VOTRE VÉLO

Les jeunes gagnants de l'édition 2014 vous proposent une agréable journée à la découverte de notre belle région avec un parcours accompagné d'énigmes, de jeux et une grande dose de bonne humeur.

Alors vérifiez dès à présent si vous êtes assez gonflés !

Le parcours, accessible à tous, est adapté pour pouvoir s'inscrire en famille.

Vous devriez trouver la feuille d'inscription dans votre boîte aux lettres si ce n'est pas le cas elle est téléchargeable depuis notre site (adresse en pied de page) ou envoyez-nous un mail nous vous l'enverrons.

MJC Fontenay-les-Briis

Super ce family Rallye !

Rallye Vélo 2015  
samedi 20 juin

MJC

Renseignement  
06 21 65 95 46 ou 06 81 45 93 80

... et visitez régulièrement notre site, d'autres activités peuvent s'ajouter  
Site : <http://mjcfontenay.free.fr> Mail : [mjcfontenay@laposte.net](mailto:mjcfontenay@laposte.net)



## LE Hockey Club du Trèfle

### CLUB DE L'ANNEE !

Lors de son Assemblée Générale, la **Fédération Française de Hockey** a distingué le **Hockey Club du Trèfle**, qui a ainsi reçu le titre de **Club de l'Année 2014**

- Le club essonnien est récompensé pour ses actions menées dans le but de valoriser et faire connaître le Hockey sur Gazon.

Ses membres sont remerciés pour leur implication et la qualité de leur travail régulier, efforts qui ont contribué à faire de la saison dernière un succès.



#### Infos club et coordonnées :

Si cela vous intéresse de découvrir ce sport encore méconnu, le Club vous invite à venir gratuitement faire un essai

**Enfants** : mercredi après-midi sur le plateau de l'école primaire de Fontenay les Briis

**Ados** : selon l'âge mercredi ou mardi (nous demander)

**Adultes** : mardi 21h au gymnase intercommunal à Briis sous Forges

**Téléphone : 01.64.90.59.87**

**Courriel : [contact@hctrefle.com](mailto:contact@hctrefle.com)**

LE COMITE DES FETES VOUS PROPOSE



**SAMEDI**  
**5 septembre**

# FEST NOZ



TARIFS RESTAURATION  
MEMBRE CDF : 8€  
NON MEMBRE CDF : 10€

**APERITIF · PLAT · DESSERT**

**ATTENTION : RESERVATION OBLIGATOIRE (PLACES LIMITEES)**



### Section judo

La fin de saison approche et comme chaque année une remise des ceintures sera organisée courant juin.

Cette année, et avec l'arrivée de notre nouveau dojo, Maurice souhaiterait organiser un barbecue après cette remise de ceintures.

La date retenue vous sera indiquée par Maurice dans les prochains jours.

#### Petit rappel des horaires des cours de Maurice :

**Judo** le mardi et le jeudi.

17h30 – 18h15 pour les babys judo (à partir de 4 ans)

18h15 – 19h15 pour les confirmés

**Jiu-jitsu** le mardi

19h15 – 20h45



### Section tennis

Comme chaque année les week-ends du mois de Mai ont été occupés par les rencontres des championnats interclubs.

Trois équipes nous ont représentés dans ces championnats, 2 équipes masculines seniors et 1 équipe vétérans +45ans.

Les résultats finaux pour chaque équipe vous seront communiqués lors de la prochaine lettre de Fontenay.

**Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :**

**Mr VACAR Philippe au 01 64 92 28 89 ou 06 79 80 37 96**

## LES AMIS DES CHATS DE BLIGNY



Vous êtes sportif, vous aimez la marche à pied et les chats ... Charger trois ou quatre bouteilles d'eau et quelques kilos de croquettes dans votre sac à dos ne vous fait pas peur.

Si vous répondez à ces critères vous avez le profil pour participer cet été aux tournées de nourrissage de nos chats dans le parc du C.M. de Bligny.

Mais si vous aimez les chats et pas la marche à pied, vous pouvez aussi rejoindre l'équipe des nourrisseurs en faisant la tournée des points de nourrissage avec votre voiture ! Bien entendu l'Association fournit les croquettes, vous aurez juste à remplir d'eau fraîche les bouteilles vides que vous aurez conservées.

Ils sont des dizaines à compter sur nous. La plupart ne se laisse pas approcher mais si vous flânez un peu dans le parc vous en découvrirez un ou deux dans une flaque de soleil ou à moitié dissimulés derrière un buisson, ne perdant rien de vos faits et gestes.

Faites profiter vos enfants ou petits-enfants de la balade, ils prendront plaisir à se rendre utiles en secourant des chats sans maître. Essayez de photographier les chats de vos rencontres et envoyez-nous vos photos qui seront publiées sur notre blog.

Pour vous inscrire sur le planning des nourrisseurs vous pouvez nous appeler au numéro ci-contre ou laisser un message sur le blog en utilisant la fonction "Contact".

Association affiliée à la Confédération Nationale des S.P.A. de France  
 Nous œuvrons avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne  
<http://les.amis.des.chats.de.bligny.overblog.com/> Tél. 01 64 90 79 22

Prochaines manifestations organisées sur Fontenay ou par les associations fontenaysiennes (\*)

Mois et jour	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieux
<b>JUIN</b>				
Mardi 2 juin	10h	BEBES-lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
Samedi 6 juin	14h	Compétition de PETANQUE	USF	Terrain de boules - mairie
Mercredi 10 juin	20h	Tournoi de JEUX	Terre de Légendes	Les Marronniers
Jeudi 11 juin				
Vendredi 12 juin				
Samedi 13 juin	10h-12h	Fruits du Voisin	Mairie	Médiathèque
Dimanche 14 juin	9h-18h	BROCANTE de la Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles	Centre Bourg
Samedi 20 juin	10h-12h	Fruits du Voisin	Mairie	Médiathèque
Samedi 20 juin	à préciser	RALLYE VELO	MJC	Lieu de RV à préciser
Samedi 20 juin	20h30	THEATRE : Khyol, de Randal Douc	Cie théâtrale de la Cité	Théâtre de Bligny
Lundi 21 juin	à partir de 17h	FETE DE LA MUSIQUE	Comité des Fêtes	Cour de la Mairie
Jeudi 25 juin	21h	THEATRE : Dom Juan - Le festin de pierre Molière/Hocquenghem	Cie théâtrale de la Cité	Théâtre de Bligny
Vendredi 26 juin				
Vendredi 26 juin	18h-20h	Fête de l'Ecole	Caisse des Ecoles	Groupe scolaire
<b>JUILLET</b>				
Dimanche 5 juillet	à préciser	PIQUE-NIQUE géant	Comité des Fêtes	à préciser
<b>SEPTEMBRE</b>				
Samedi 5 sept	10h-16h	FORUM DES ASSOCIATIONS	Mairie + associations	Les Marronniers
Samedi 5 sept	10h-16h	TROC SPORT	Caisse des Ecoles	Les Marronniers
Samedi 5 sept.	19h	FEST NOZ	Comité des Fêtes	Cour de la Mairie

(\*) Agenda établi à partir des données disponibles au moment de l'impression





**Horaires de la Mairie :**

Lundi: 15H00 - 17H45  
 Mardi, jeudi, vendredi : 09H00 - 11H30  
 15H00 - 17H45  
 Mercredi et samedi : 09H00 - 12H00  
 Standard : 01.64.90.70.74 - Télécopie : 01.64.90.78.14  
 Courriel : [accueil@mairie-fontenay-les-briis.fr](mailto:accueil@mairie-fontenay-les-briis.fr)  
 Site : [www.mairie-fontenay-les-briis.fr](http://www.mairie-fontenay-les-briis.fr)

**Les déchets Ménagers**

Notes : AM = avant midi PM = après midi SP = semaine paire SI = semaine impaire

<i>Circuit</i>	<i>Bruyères le Châtel</i>	<i>Fontenay les Briis</i>		
<b>Hameaux</b>	<b>Arpenty Verville</b>	<b>La Roncière La Soulaudière La Charmoise</b>	<b>Le Bourg Bel Air Soucy</b>	<b>Les Chéneaux Folleville</b>
Rebuts ménagers	Lundi PM	Mercredi AM	Mercredi AM	Mercredi AM
Emballages	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM
Déchets verts	Lundi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP

**Les verres et les papiers sont à déposer dans les containers prévus à cet effet.**

**La déchetterie de Briis**

***N'accepte pas les rebuts ménagers***

***Tout*** doit être trié comme pour les collectes à domicile.

***C'est le lieu où l'on doit déposer les Déchets Ménagers Spéciaux :***

*huiles, solvants, batteries, piles, néons, peintures, déchets toxiques.*

***mais aussi les gravats, les objets encombrants et les déchets verts.***

**Ouvertures** mardi : 9H00—13H00 mercredi : 14H00—18H00  
 vendredi : 14H00—18H00 samedi : 9H00—13H00, 14H00—18H00  
 dimanche : 9H00—13H00  
 Téléphone 06 82 38 06 76

**Les déchets verts**

sont enlevés de  
**début mars à fin novembre**  
**Présentation :** conteneur spécifique,  
 sacs papier, petits fagots.

**Encombrants**

Sur demande, une fois par an  
**Appeler le SICTOM : 01.69.94.14.14**  
 Lister le matériel.  
**Coût : 30 euros** ( gratuit pour les + de 65 ans  
 et les handicapés.)